

V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20, rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Compte rendu de l'Assemblée Générale du VBC du **17 octobre 2015**

91 adhérents
73 membres représentés
62 présents + 11 pouvoirs remis à l'AG
Participation : 80,22 %

Rapport Moral du Président

Vous le trouverez en pièce jointe.
Approuvé à l'unanimité.

Bilan financier 2014/2015 AU 30 JUIN 2015

Présenté par Michel RISSOAN.

Les résultats et le bilan ont été vérifiés par Agnès Ganivet et Jean Barbier.

Le résultat est créditeur de 146€15 : débit 22455€51, crédit 22601€66.

Le déficit du Trophée du voyage est comblé par les droits de table du Simultanet et du tournoi des 3^{ème} et 4^{ème} séries.

Nous avons 93 adhérents dont 2 membres d'honneur, 70 licenciés et 23 adhérents extérieurs.

Approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2015/2016

Le coût de l'adhésion est maintenue 10€ pour les personnes prenant leur licence à Vénissieux et à 20€ pour celles venant d'un autre club.

Le prix des tickets restent à 20€ les 10, 3,50€ le ticket pour les extérieurs.

Le coût de la licence est fixé par la fédération et passe de 25€ à 30€

Approuvé à l'unanimité.



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20, rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Le palmarès

Trophée de France : Danièle Jean jacquot est allée en finale à Paris

Interclubs : Les équipes : D2 Roger Chapelon - D3 Raymond Bondierlange – D4 Richard Malloggi sont allées en finale de comité.

Espérance X 2 : Jean Claude Coletti et Gérard Favier sont allés en finale.

Les plus assidus aux tournois de régularité au VBC.

André Bonnefoy
Nouourdine Bououchma
Yvonne Vermez

Questions diverses

De Jean jacques Djian :

Suggestion : avoir le droit comme tout le monde de pouvoir participer à l'AG et au repas du club.

Réponse : l'obligation de retenir la salle tôt dans la saison et les qualifications étant connues 15 jours avant la date fixée pour l'AG n'ont pas permis de modifier la date de celle-ci. La prochaine Assemblée Générale aura lieu si possible à une date moins tardive.

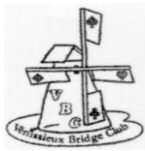
De Jean Barbier :

Questions

La notoriété grandissante du VBC fait apparaître, lors des tournois de régularité un nombre important chaque semaine de joueurs non membres ce qui est un bien. Mais l'exigüité de la salle (15 tables maxi) nous amènera très prochainement à trancher ponctuellement entre membres et non membres pour pouvoir jouer.

- 1^{er} arrivé???

- Membre du VBC ou membre extérieur ???



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20, rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Je propose que cette réflexion soit soumise au CA pour élaborer une règle avant que naisse un conflit toujours préjudiciable à la réputation de convivialité de notre club.

Réponse : L'adhésion du club à la FFB interdit de refuser l'accès aux tournois à un licencié de quelque région qu'il soit avec tout ce que cela implique, dans la limite des règles de sécurité.

Le recours à une salle plus vaste est difficile pour le moment dans le quartier du Moulin à Vent.

Renouvellement partiel des membres du conseil d'administration

votants : 73 adhérents

Chabert Sylvie - 73 voix

Ganivet Agnès - 72 voix

Ganivet Aimé - 72 voix

Piaud Martine - 73 voix

La séance est levée à 11h30

Michel Barry
Président

Rose Labe
Secrétaire

Michel Rissoan
Trésorier